

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



3 août 2017

Circulaire 30

1 - Cotisations pour l'année 2017 : rappel :

Taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d'adhésion au trésorier André Ozer (aozer@ulg.ac.be) avec copie au président (jean-louis.ballais@univ-amu.fr) et au secrétaire (yaomonie@yahoo.fr).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés), à :

Association Francophone de Géographie Physique

IBAN : BE58 3631 4522 2679

BIC : BBRUBEBB

La participation à l'Assemblée Générale de Tanger suppose le paiement de la cotisation de 2017.

2 – Élection du Conseil d'Administration de l'Association Francophone de Géographie Physique :

L'Assemblée Générale de Castelsardo, unanime, a décidé de reporter à 2017 l'application des statuts (fichier joint). Il est donc nécessaire d'appliquer maintenant cette décision. A cet effet, je vous joins un formulaire à remplir et à me renvoyer avant le 20 août pour que les candidatures puissent figurer dans la circulaire 31 qui convoquera l'Assemblée Générale de Tanger. Evidemment, les candidat(e)s au Conseil d'Administration doivent être à jour de leur cotisation.

A bientôt,

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais
Président